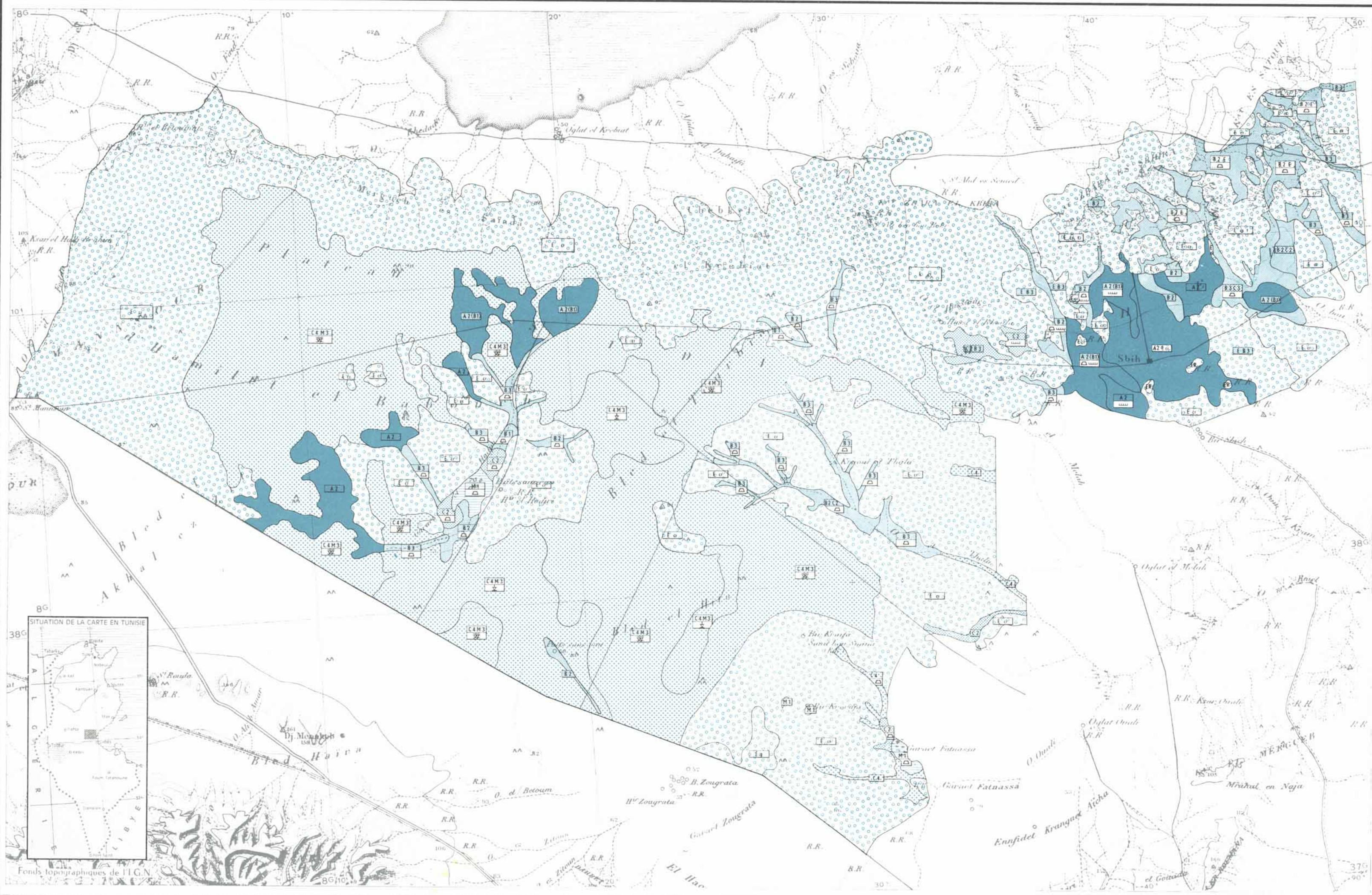


CARTE DES APTITUDES DES SOLS AUX CULTURES IRRIGUÉES

Dressée par M. SOURDAT, Pédologue S.E.P. (1961-1962)

ECHELLE : 1/100 000



Imprimé par la SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CARTOGRAPHIE, Paris.

ECHELLE : 1/100 000

0 5 10 km

APTITUDES DES SOLS

- A2 Sols convenant moyennement aux cultures arbustives, maraîchères, fourragères et annuelles.
- B1 Sols convenant bien aux cultures arbustives.
- B2 Sols convenant moyennement aux cultures arbustives.
- B3 Sols convenant médiocrement aux cultures arbustives.
- C2 Sols convenant moyennement aux cultures annuelles et fourragères.
- C3 Sols convenant médiocrement aux cultures annuelles et bien aux cultures fourragères.
- C4 Sols convenant médiocrement aux cultures annuelles et fourragères.
- M1 Sols convenant bien aux cultures maraîchères.
- M3 Sols ne convenant qu'à certaines cultures maraîchères.
- E Sols non irrigables

TYPES DES SOLS

- Sols profonds alluviaux stratifiés. Sols steppiques de la série "sbih" profonds. Complexes de sols steppiques sur encroûtement gypseux profond et de sols alluviaux diffusés.
- Sols alluviaux stratifiés. Complexes de sols steppiques sur encroûtement gypseux profond et de sols alluviaux steppisés.
- Alluvions sur encroûtement gypseux profond. Alluvions steppisées et alluvions sur sols alluviaux mal drainés.
- Idem moins profond ou plus mauvais drainage
- Alluvions mal drainées steppisées sur encroûtement gypseux profond ou horizon hydromorphe à nodules.
- Alluvions stratifiées à passage argileux.
- Sols steppiques à encroûtement gypseux profond et hydromorphie. Risque de remontée de gypse.
- Sols hydromorphes à amas calcaires.
- Sols steppiques à encroûtement gypseux profond
- Cr : croûte g : gypse t : topographie R : Ruines

SUPERFICIES

les superficies sont données en hectares

A 2	1011
A 2 B 1	1716
A 2 Ecr.	870
B 1	68
B 2	446
B 2 C 2	210
B 2 E	868
B 3	511
B 3 C 3	300
C 2	222
C 2 B 3	115
C 4	99
C 4 M 3	16 855
M 1	161
E B 3	705
E cr.	26 366
E crt.	1800
E g	202
E R	25

SIGNES COMPLÉMENTAIRES

- Zone nécessitant des travaux de lutte contre l'inondation.
- ✗ Danger de formation de croûte de nappe.
- † Danger de remontée de gypse.
- ... Zone à protéger contre l'érosion éolienne.

Dans le cas des complexes de sols, l'aptitude principale de la zone est figurée dans un cartouche blanc, l'autre dans un cartouche de couleur.